



HAL
open science

Les Communs au service d'un numérique plus éthique et soutenable

Magali Anglès, Arnaud Levy, Ludovic Bonduel, Catherine Pascal, Sebastien Shulz, Corinne Vercher-Chaptal

► To cite this version:

Magali Anglès, Arnaud Levy, Ludovic Bonduel, Catherine Pascal, Sebastien Shulz, et al.. Les Communs au service d'un numérique plus éthique et soutenable. XXIIIe Congrès de la Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication, Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication, Jun 2023, Bordeaux, France. pp.532-534. hal-04726652v1

HAL Id: hal-04726652

<https://hal.science/hal-04726652v1>

Submitted on 8 Oct 2024 (v1), last revised 8 Nov 2024 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les Communs au service d'un numérique plus éthique et soutenable

Coordination :

Magali Anglès, Université Bordeaux-Montaigne, MICA
Arnaud Levy, Université Bordeaux-Montaigne, MICA, co-fondateur de la coopérative noesya

Panélistes

Ludovic Bonduel, Libre université internationale des études sociales, Rome / Université Paris 8
Catherine Pascal, Référente Intégrité Scientifique, Université Bordeaux Montaigne, MICA
Sébastien Shulz, Université Paris-Nanterre
Corinne Vercher Chaptal, Université Sorbonne Paris Nord

Présentation

Notes partagées et collaboratives disponibles sur bit.ly/sfsic-communs2.

Introduction

Dans un contexte d'urgence climatique et sociale, les communs, qui se situent entre l'État et le marché, ont toute leur place et leur légitimité (Ostrom, 2010 ; Bollier, 2014). Les communs se définissent comme « *des ensembles de ressources en accès partagé et collectivement gouvernés au moyen d'une structure de gouvernance assurant une distribution des droits et des obligations entre les participants (commoners) au commun et visant à l'exploitation ordonnée de la ressource, permettant sa reproduction dans le long terme* » (Ostrom, prix Nobel d'économie en 2009, synthétisé par Coriat en 2017). Un commun est dit numérique, « *lorsque la ressource est dématérialisée* » (Labo Société Numérique). L'objectif de ce panel est de montrer en quoi les Communs peuvent se mettre au service d'un numérique soutenable.

Des différents problèmes engendrés par le numérique

Est-il possible d'avoir un numérique éthique (Casilli, 2019 ; Durand, 2020) ? Est-il insoutenable (Flipo, 2020 ; Turner, 2012) et anti-démocratique ? **Ludovic Bonduel** en mentionnant Jacques Ellul (1965) se pose la question suivante : la démocratie n'est-elle pas devenue une technocratie ? « *La technocratie consiste toujours à mettre le débat démocratique sous cloche au nom d'une nécessité technique objective. Il s'agit toujours de faire croire qu'il n'y a qu'un chemin de progrès possible, pour légitimer les choix sociotechniques réalisés par les classes dominantes.* »

Des spécificités des communs numériques

Après cette discussion, et sans occulter totalement les aspects positifs du numérique, nous avons analysé comment les communs numériques peuvent répondre à ces problèmes. Les communs numériques permettent de favoriser un numérique libre et coopératif. **Corinne Vercher-Chaptal**, avec son programme de recherche TAPAS⁵, parle de « *plateformes coopératives par opposition aux plateformes capitalistes dans lesquelles le service est situé dans l'intérêt général et collectif* ». Les communs permettent un numérique plus sobre en passant d'un système extractif à un système génératif, créant ainsi de la valeur d'un point de vue social et environnemental (Bauwens & Kostakis, 2017) et également un numérique horizontal et démocratique. Selon **Sébastien Shulz**, « *il n'y a pas de communs sans démocratie* ». Il prend

⁵ TAPAS - There Are Platforms as AlternativeS : <https://hal.science/hal-03418333>

notamment l'exemple de Wikipédia, très organisé avec un système de gouvernance bien établi. Mais comment cela fonctionne-t-il dans une structure plus petite ? Shulz parle de "do-ocratie", une forme d'organisation dans laquelle les individus ont du pouvoir en fonction de ce qu'ils accomplissent, des tâches qu'ils choisissent et exécutent de manière autonome⁶. De nouveaux modèles d'entreprises, tels que les Société coopérative et participative (SCOP) et les Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), favorisent cette organisation collective et démocratique en ouvrant leur gouvernance.

Pour autant, Wikipedia ou encore Linux, deux communs numériques historiques, sont des succès trop rares. Nous avons donc réfléchi aux voies possibles pour donner de l'ampleur aux communs et peut-être réparer le numérique. Peut-on adopter une éthique des usages ? Pour **Catherine Pascal**, « *l'utilisateur doit être considéré comme un acteur* » ce qui amène à la question « *comment peut-on permettre à l'utilisateur d'un objet de devenir acteur et de s'engager ?* ». Est-il possible d'avoir une approche numérique de basse intensité technique low-tech, et quelle place devrait-on accorder à l'approche low-tech ? Comme l'indique Ludovic Bonduel, « *les technologies numériques ne sont pas low-tech : elles sont complexes, coûteuses en énergie et métaux rares, etc. Toutefois, la démarche low-tech reste très pertinente et il convient de concevoir les systèmes techniques en s'appuyant sur ses principes. Dans une certaine mesure, les communs numériques et les "low-tech" peuvent être combinés, comme on peut le voir avec les mouvements de l'open hardware ou de l'open design* ».

Vers une société des communs ?

Et finalement, peut-on tendre vers une société des communs ? Nous constatons que la société civile peut s'organiser et œuvrer collectivement pour l'intérêt général, comme cela a été le cas avec la Convention Citoyenne pour le Climat ou encore l'Affaire du siècle, action visant à poursuivre en justice l'État pour inaction en matière de lutte contre le réchauffement climatique. **Sébastien Shulz** évoque la possibilité d'une société des communs en se référant aux sciences sociales émancipatrices d'Erik Olin Wright, un sociologue américain spécialisé dans les classes sociales. Il « *s'attelle à redéfinir un projet d'émancipation non plus pensé à partir d'un mouvement et d'un moment révolutionnaires, ni depuis l'État et ses transformations, mais en prenant d'abord appui sur les alternatives qui voient le jour dans les sociétés contemporaines et qu'il désigne comme des utopies réelles* » (Davi, 2018). L'idée de Shulz est d'examiner les points de blocage et de trouver comment passer à l'action.

Conclusion

En conclusion, nous pouvons nous poser la question de la place de la technosphère dans notre société ? Peut-on parler de démocratie technique (Barthe, Callon & Lascoumes, 2001) ? Comment débattre collectivement du numérique ? Comment opérer des choix pour ce bien commun ? Comment trouver un équilibre entre l'autonomie des communs et le soutien de l'État, de manière à ce que les communs puissent se développer sans une certaine ingérence ou appropriation par l'État ? **Catherine Pascal** revient sur le passage d'utilisateur à acteur en mentionnant la notion de biopouvoir et de biopolitique de Foucault, qui se définissent comme « *une action concertée de la puissance commune sur l'ensemble des sujets, en tant qu'êtres vivants, sur la vie de la population, considérée comme une richesse de la puissance commune, devant être l'objet d'attention en vue de la faire croître et d'en accroître la vitalité*⁷ ».

⁶ Définition wikipédia [do-ocratie](#)

⁷ Définition wikipédia du terme [Biopolitique de Foucault](#)

Bibliographie

- Barthe Y., Callon M., Lascoumes P. (2001). *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Seuil, coll. La Couleur des idées.
- Bauwens, M., Kostakis, V. (2017). *Manifeste pour une véritable économie collaborative*. C&F Éditions.
- Bollier D. (2014). *La renaissance des communs : pour une société de coopération et de partage*. Éditions Charles Léopold Mayer.
- Casilli A. (2019). *En attendant les robots. Enquête sur le travail du clic*. Le Seuil.
- Coriat B. (2017). Définition du commun (approche économique). Dans Cornu, M., Orsi, F., Rochfeld, J. *Dictionnaire des biens communs*. PUF.
- Davi H. (2018, 13 septembre). Utopies réelles d'Erik Olin Wright : de la refondation d'une science de la transformation émancipatrice ?". *Contretemps. Revue critique communiste*. <https://www.contretemps.eu/utopies-reelles-derik-olin-wright-de-la-refondation-dune-science-de-la-transformation-emancipatrice/>
- Durand C. (2020). *Technoféodalisme. Critique de l'économie numérique*. La Découverte.
- Ellul J. (1965). *L'illusion politique*. Robert Laffont.
- Flipo F. (2020). *L'impératif de la sobriété numérique. Les enjeux des modes de vie*. Éditions Matériologiques, coll. Essai.
- Ostrom, E. (2010). *Gouvernance des biens communs : Pour une nouvelle approche des ressources naturelles*. De Boeck Supérieur
- Turner F. (2012). *Aux sources de l'utopie numérique. De la contre-culture à la cyberculture, Stewart Brand un homme d'influence*. C&F Éditions.